

**SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS****Comité Syndical du 22 mai 2026****Délibération n°36/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à seize heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 5 mai 2026.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Michel CARTERET, Michaël LAVILLE, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY.

Mesdames Martine PINVILLE (Pouvoir de Madame Virgine LEBRAUD), Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Laetitia REGRENIL, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT.

Mesdames Virginie LEBRAUD (Pouvoir à Madame Martine PINVILLE), Caroline COLOMBIER, Emilie RICHAUD.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Laetitia REGRENIL.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Subvention de fonctionnement à l'association BOCAJ - Année 2026

Depuis 3 ans, la BoCAJ pour Bouleversement Carbone dans l'Animation et le Jeu vidéo en Nouvelle-Aquitaine, œuvre pour la transition écologique et la résilience économique dans les entreprises et écoles de l'image, dans un contexte qui nous montre toujours plus la pertinence d'agir.

L'association est ouverte à tous les studios d'animation et de jeu vidéo, aux écoles de l'image de Charente et plus largement de Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'aux organismes institutionnels du secteur et depuis peu aux particuliers. En effet, il est désormais possible à toute personne d'adhérer et de participer à la BoCAJ à titre individuel.

Magelis, qui adhère à l'association nationale Ecoprod depuis mars 2022 et qui a participé à l'élaboration du guide de l'écoproduction en animation à l'initiative d'Ecoprod et La Cartouch'Verte, est un membre actif de l'association depuis sa création.

En septembre 2024, la BoCAJ a été mandatée pour mener une étude de faisabilité de mutualisation des serveurs de calcul dans un data center spécifique aux métiers de l'image. Parallèlement, ce projet a questionné la possibilité de récupérer la chaleur générée par ce nouveau data center.

Financée par le CNC et Magelis, l'étude menée entre novembre 2024 et décembre 2025 par l'agence Holli, sous coordination de Metis Conseil, conclut que les besoins en serveurs de la filière image à Angoulême sont insuffisants pour justifier un data center économiquement viable et exploitable.

Par ailleurs, l'association a renforcé son équipe en 2026 en recrutant un nouveau coordinateur en la personne de Sylvain Maillard, qui aura pour mission d'animer le réseau des membres de l'association, d'accompagner les membres dans leur transition écologique, de développer les projets de l'association en Nouvelle-Aquitaine, de communiquer sur les actions réalisées et de partager les initiatives locales.

Le Conseil d'administration est le suivant :

- Emily Ponsard, Caribara, Co-Présidente
- Alexandre Bretheau, Loops Creative Studio, Co-Président
- Dominique Lyoen, Novo3D, Trésorier
- Sabine Hitier, Fost Studio, Trésorière adjointe
- Antoine Jové, Hop Studio, Secrétaire
- Axel Buendia, CNAM ENJMIN, Secrétaire adjoint
- Nathalie de Bernardinis, Studio Hari, Vice-Présidente
- Franck Renaudeau, le Nid Créatif, Vice-Président
- Xavier Truchon, Toku, Vice-Président

La liste des studios et écoles actuellement adhérentes à la BoCAJ est la suivante :

- **Studios:** Fost, HARI, Caribara Angoulême, Loops Creative Studio, Ellipse Animation, Superprod, Unique Animation, MIYU
- **Écoles :** CNAM-ENJMIN, LISA, Ecole Emile Cohl, Le Socle Formation, l'EMCA

Plusieurs studios ont indiqué leur volonté de devenir adhérents cette année.

Le montant de l'adhésion à l'association BOCAJ pour MAGELIS s'élève à 150 € pour 2026.

Une subvention de fonctionnement a également été sollicitée auprès de MAGELIS. Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2026 s'élève à 50 000 € TTC. La demande de subvention au titre de l'année 2026 s'élève à 24 000 € TTC (identique à 2025).

Cette subvention doit permettre d'assurer la coordination et l'animation de l'association et mettre en place les actions et futurs projets :

- Des ateliers et formations pour passer à l'action : 3 types d'ateliers autour des enjeux de la transition écologique et de décarbonation (atelier Sensibiliser, atelier Comprendre et atelier Agir)
- De la ressourcerie en ligne : un site pour centraliser les annonces et réduire l'achat de matériels neufs et coûteux
- Des partenariats locaux pour une mobilité et une alimentation plus durable et permettre de réduire les coûts
- Des événements et conférences : des moments de partage, de réflexion et d'apprentissage sur la transition écologique dans l'image
- De la mutualisation des moyens
- De la sensibilisation aux enjeux
- Des solutions d'économie d'énergie

L'association a également un projet en partenariat avec Magelis et le programme France 2030 de créer un nouvel espace mutualisé aux profits des studios, des écoles et des nouveaux arrivants (studio Flex).

Une convention de partenariat établie entre Magelis et la BoCAJ précise les engagements réciproques au titre de l'édition 2026.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

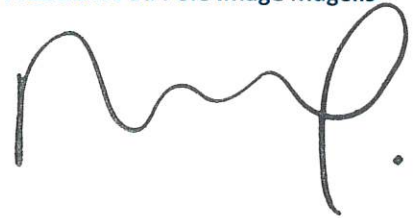
- approuvent le principe et les termes de la convention établie au titre du fonctionnement de l'association prévoyant un soutien financier d'un montant de 24 000 € TTC pour l'année 2026 ;
- autorisent Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 1er juin 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 1er juin 2026
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 1er juin 2026

Signé: La Présidente

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long vertical stroke ending in a dot.

AR Prefecture

016-251602595-20260522-DELIB36_26-DE
Reçu le 01/06/2026